



Conseil de Quartier
Gambetta

Conseil de quartier Gambetta

Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2024

Heure et Lieu : 19h00 – 21h20

Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 20^e

18 rue Ramus

19h - début de la réunion

1 – Nomination du secrétaire de séance, du maitre du temps et de l'animateur.

Maître du temps : Béatrice KIJEWski

Secrétaire : Guillaume LE DU

Animatrice : Michèle SURAN

2 – Tour de table pour présentation.

Étaient présents :

du Pôle Administratif :

Sébastien BLANCHARD (Membre du CQG)

Guillaume LE DU (Membre du CQG)

Béatrice GELBMANN (Membre du CQG)

Béatrice KIJEWski (Membre du CQG)

Michèle SURAN (Membre du CQG)

du Collectif d'Animation :

Yves GOUGUENHEIM (Membre du CQG)

habitantes et habitants :

Philippe ARAGON

Lydie APARICIO (Membre du CQG)

Michel ARMIER

Josette ARMIER

Jean-Yves COLLIN

Marwan GAALOUL

Françoise GABORIT (Membre du CQG)

Françoise MALLEt (Membre du CQG)

Jocelyne MONGELLAZ (Membre du CQG)

Jean-Claude NOYE

Xavier OLIVERA

Amon REGNAULT

Catherine SHEPARD

Le quorum de 4 membres pour traiter les questions budgétaires est atteint.

du Pôle Démocratie Locale :

Lucas MOYE

de la mairie du 20^e

Vincent GOULIN, adjoint au maire du 20^e en charge des transports, des mobilités et des déplacements

Excusées :

Marianne GLADIEUX

Emmanuelle MERAND

Solange GRECIAS (Membre du CQG)

Anne SIRAND

3 – Validation du compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2024.

Pour rappel : le compte-rendu a été relu par les membres du Collectif d'Animation.

POUR : 11

CONTRE : 0

Abst. : 0

⇒ Le compte-rendu du 14 novembre est validé

4 – Parole aux nouveaux arrivants

Amon REGNAULT vient par curiosité

Marwan GAALOUL, représente la Société Les Compagnons des énergies qui souhaite apporter son aide aux associations.

5 – Point sur le fonctionnement du CQG.

Pour rappel : ont été présentes ou excusées aux trois dernières réunions du CQG les 11 personnes suivantes :

- Lydie APARICIO

- Béatrice KIJEWski

- Sébastien BLANCHARD

- Guillaume LE DU

- Françoise GABORIT

- Françoise MALLEt

- Béatrice GELBMANN

- Jocelyne MONGELLAZ

- Solange GRECIAS

- Michèle SURAN

Seules ces 10 personnes sont considérées, au vu de la Charte, comme *membres du CQG*, et sont en droit de voter les questions budgétaires (Art. 4 de la Charte).

La présence d'au moins 4 de ces membres est nécessaire pour atteindre le quorum sur les questions budgétaires (Art. 5.7 du Règlement Intérieur).

Sont membres du Collectif d'Animation les 9 personnes suivantes :

- Sébastien BLANCHARD
- Béatrice GELBMANN
- Solange GRECIAS
- Yves GOUGUENHEIM
- Amira HAYANE
- Béatrice KIJEWski
- Guillaume LE DU
- Catherine ROBLIN
- Michèle SURAN

		MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA (d'après les feuilles de présence)								
Pôle	Collectif			16/05/24	13/06/24	11/07/24	08/08/24	12/09/24	10/10/24	14/11/24
Administratif	d'Animation									
		APARICIO	Lydie	• 1	• 1	Excusée 1	Excusée 1	• 1	• 1	Excusée 1
		ARAGON	Philippe	• 2	• 2	• 2	Excusé 2	Excusé 2	Excusé	Exclu
		AUBAILLY	Fabrice							•
1	1	BLANCHARD	Sébastien	Excusé 3	Excusé 3	• 3	• 3	• 3	Excusé 2	• 2
		BUNA	Daniel						•	
		CHAMBRIN	Marie-Hélène				Excusée	Excusée		Excusée
		COLLIN	Jean-Yves							•
		DALLA SERRA	Brigitte							•
		DE COCK	Mireille							•
		DUFIEF	Julien					•		
		FLAMENT	Noémie					•		
		FONTAINE	Agnès					•		
		GABORIT	Françoise	• 4	• 4	• 4	• 4	• 4	• 3	• 3
		GARAND	Christine							•
2	2	GELBMANN	Béatrice	Excusée 5	• 5	Excusée 5	Excusée 5	Excusée 5	• 4	• 4
		GLADIEUX	Marianne	•						•
	3	GOUGUENHEIM	Yves							•
	4	GRECIAS	Solange	Excusée 6	• 6	• 6	• 6	• 6	• 5	• 5
		GUTIN	Claire			•				
		GUZZI	Armelle					•		
		HAPPI-FOSSO	Denise	•						
		HAMDACHE	Houria					•		
	5	HAYANE	Amira	•						•
		KAHOUL	Samira					•		
3	6	KIJEWski	Béatrice	• 7	• 7	• 7	Excusée 7	Excusée 7	• 6	• 6
		LEBRUN	Alice				•			
4	7	LE DU	Guillaume	• 8	• 8	• 8	• 8	• 8	• 7	• 7
		LANGLET	Philippe	• 9	• 9	• 9		•		
		MALLET	Françoise	Excusée 10	• 10	• 10	Excusée 9	• 9	• 8	• 8
		MERAH	Ouahelia					•		
		MERAND	Emmanuelle	Excusée 11	• 11		Excusée		Excusée	•
		METADJER	Katiba							
		MOLDOVAN	Mariana	Excusée 12	Excusée 12	• 11				
		MOYNOT	Clotilde	•						
		MONGELLAZ	Jocelyne	Excusée 13	• 13	Excusée 12	• 10	Excusée 10	Excusée 9	Excusée 9
		NEYRET	Annie					Excusée		
		OLIVERA	Xavier					•		•
		OURY	Christian							•
		PERAUD	Natacha					•		
		PAGES	Annette				•			
		PITOT	Catherine					•		
		POITOUX	Franck			•				
		POULAIN	Emmanuel							•
	8	ROBLIN	Catherine						•	•
		SHEPPARD	Juliette							•
		SIRAND	Anne		•					Excusée
		SOUBISE	Catherine							•
5	9	SURAN	Michèle	• 14	• 14	• 13	• 11	• 11	• 10	Excusée 10
		TERRADE	Laurent					•		
		VAN DEN HECK	Julien					•		•
		WUNSCHER	Marguerite							•
Nombre de Membres du CQ				14	14	13	11	11	10	10
Nombre de participants				11	13	12	8	22	10	24

Qui est candidat pour intégrer le Collectif d'Animation ?

Pas de candidat pour intégrer le Collectif d'Animation

Le Pôle Administratif compte désormais 5 membres.
Pas de nouveau membre possible.

6 - Point sur l'état budgétaire (5 minutes)

Budget Fonctionnement :

a été dépensé à ce jour : 14 865,79 €

solde restant : **134,21 €**

Un dernier devis de 130 € a été reçu de La Récolte Citadine pour fournir 20 repas de midi pour Noël de Toutes les Couleurs, il sera discuté en Point 9 de cet ordre-du-jour.

Budget Investissement :

a été dépensé à ce jour : 700 €

solde restant : **14 300 €**

Sur 15000 € du Budget Fonctionnement

	99,78 €	Galette des Rois	
+	750,00 €	Bagagerie Paris 20ème	
+	2 000,00 €	Exposition La Course des Triporteurs	
+	380,00 €	Brocante des Lyanes	
+	2 760,00 €	Projection villa des Lyanes	
+	650,00 €	Festival de Poésie	
+	1 500,00 €	Pièce montée	
+	800,00 €	Théâtre d'ailes Ardentes	
+	500,00 €	La Femme Bulle	
+	121,01 €	850 Flyers _ Chaumeuil	Noël de Toutes les Couleurs
+	2 400,00 €	La Bellevilloise	Noël de Toutes les Couleurs
+	605,00 €	La Récolte Citadine	Noël de Toutes les Couleurs
	2 300,00 €	Dife Kako	Noël de Toutes les Couleurs
	<hr/>		
	14 865,79 €		
reste	134,21 €		

Sur 15000 € du Budget Investissement

	590,00 €	2 Kakemonos + 2 oriflammes	
+	110,00 €	1 cafetière	
	<hr/>		
	700,00 €		
reste	14 300,00 €		

Validation du bilan financier 2024

POUR : 11
CONTRE : 0
Abst : 0

⇒ Le bilan 2024 est validé

7 – Questions à Vincent Goulin, adjoint au maire du 20^e en charge des transports, des mobilités et des déplacements, du 20^e. (30 minutes)

- Problèmes de circulation rue Orfila

L'accès compliqué à la rue Orfila est dû au plan de circulation pensé pour éviter un itinéraire malin par la rue de la Chine qui aurait causé autour de 6000 voitures par jour.

A l'occasion de Embellir votre quartier courant 2026 on pourra faire des propositions de modifications de la circulation. Il faut compter 3 ans pour les travaux.

L'hôpital Tenon a demandé le blocage de la rue de la Chine. La mairie n'y était pas favorable. L'hôpital n'a jamais rien voulu entendre. L'accès au parking est d'après la direction très important pour l'attractivité du personnel.

Ce sont les travaux de désamiantage (et de mise en conformité avec la réglementation) rue de la Chine, qui causent beaucoup de problèmes.

Les déplacements en voiture représentent 4 % des déplacements des parisiens intra-muros.

- Augmentation de la circulation rue des Pyrénées (le collectif « des Pyrénées » a été invité).

Un vœu a été voté en Conseil d'arrondissement dans le sens de la pacification de la rue des Pyrénées.

- Modification de la circulation entre l'avenue Gambetta et la rue des Pyrénées.

Sur l'avenue du Père-Lachaise un habitant craint que ça devienne catastrophique.

Demande de faire respecter le stationnement des taxis sur double et triple file effectuée auprès de la fédération de taxis. Voir avec l'élue en charge de la Police municipale pour le respect de son application.

Aujourd'hui cette zone de rencontre ne fonctionne pas comme tel. Mais il faut laisser passer les convois funéraires.

S'il y a des manques de respect des usages il faut voir ça avec Alexandra JARDIN et la Police Municipale.

- Rue Emile Landrin.

Le barriérage sera d'abord constitué de systèmes de protection d'accès « Vauban » et dans un 2^e temps il sera possible de faire des propositions qualitatives pour une version définitive.

Piétonisation de la rue Rondonneaux. Aire piétonne ouverte, avec priorité aux piétons. Le « Sauf Riverain » n'existe pas dans le Code de la Route donc la mairie n'en installe plus au risque d'entraîner des contentieux avec risques de pénalités financières pour la collectivité.

Cette voie pourra être utilisée par celles et ceux qui veulent accéder à leur parking. Manque des places pour handicapés. Elles ont été supprimées.

Il faut faire remonter ce problème à Michel ROGER.

8 – Budget Participatif 2025 (5 minutes)

Dépôt des idées jusqu'au 3 février.
Pour un vote en septembre.

Aucune proposition faite en réunion.

9 - Organisation de Noël de Toutes les Couleurs.

Françoise GABORIT, référente de la commission Evénements, fait le compte-rendu de la réunion du 26 novembre.

Etaient présents :

Lydie APARICIO
Sébastien BLANCHARD
Françoise GABORIT
Solange GRECIAS
Guillaume LE DU
Françoise MALLET
Matthieu DAVIN (du CQ Amandiers)

Excusée :

Béatrice GELBMANN

1 – CR de la visite à la Bellevilloise du 18 novembre

Point à l'ODJ : *La visite a mis en évidence un malentendu sur l'horaire de fin de notre*

événement. Julie MUSA ayant avancé que nous devrions tout arrêter à 17h.

Réponse en commission : Un courrier a été envoyé à Julie MUSA pour dissiper ce malentendu. Un accord a été conclu avec elle pour une fin de la fête à 17h30, un début de démontage à 17h40 et une remise finale de la salle à 18h.

2 – Points sur le déroulé .

1^{er} point)

Question à l'ODJ : *L'animation Vélo-Boum peut-elle commencer dès 15h (en même temps que l'animation Danse de Difié Kako) ?*

Argument **pour** que Vélo-Boum commence dès 15h :

- Il est admis que cette prestation peut se faire en « mode silence » (ce qu'elle fera pendant le bal). Elle ne dérangera pas (en termes de bruit) l'animation de Difié Kako puisque ceux-ci auront trois micros-voix, des tambours et d'autres instruments mais aussi parce que 150-200 personnes qui apprennent à danser feront forcément un bruit conséquent.

- Vélo-Boum ne représente pas une grosse concurrence pour Difié Kako puisque seulement deux enfants peuvent être occupés simultanément par cette animation.

- Laisser aux enfants le choix des activités. Ils pourront soit apprendre à danser (animation principale), soit faire du Vélo-Boum (2 enfants simultanément), soit se faire maquiller (à partir de 16h30 et seulement 7 enfants maquillés en 1/2h) soit se faire prendre en photo.

- Le CQ a voté sur devis pour une prestation Vélo-Boum qui commence à 14h et se finit à 18h. La prestation sera de fait réduite puisqu'il faut stopper plus tôt (à 17h30) et puisqu'elle ne peut avoir lieu pendant le spectacle de conte (de 14h30 à 15h). Il serait dommage de réduire encore d'une heure cette prestation.

Argument **contre** :

- Il n'est pas respectueux envers Difié Kako de faire commencer d'autres animations pendant la leur.

- Il fait concurrence à Difié Kako. Les enfants ont besoin d'être canalisés.

Notes du Pôle Administratif : il est admis que l'animation Maquillage commencera forcément pendant Difié Kako et que le stand photo sera accessible dès 15h.

Une majorité de 5 personnes (sur les 7 présentes) sont d'accord pour que Vélo-Boum commence sa prestation dès 15h (en mode « sans musique » jusqu'à 16h)

Une personne souhaite que Vélo-Boum ne commence qu'après l'animation Danse (c'est à dire à partir de 16h) ou au mieux à 15h30 en mode « sans musique » jusqu'à 16 h.

Une personne ne se prononce pas.

⇒ La commission Evénements propose donc que Vélo-Boum commence bien sa prestation à 14h jusqu'à 14h 30. Puis de 15h jusqu'à la fin de la journée.

⇒ **Il revient aux trois CQ partenaires de trancher (ou pas) ce point en plénière début décembre.**

2^e point)

Question à l'ODJ : Le goûter peut-il commencer à 15h pour une durée de 2h (il était initialement prévu qu'il commence à 16h pour une durée d'une heure) ?

Argument **pour** que le goûter commence plus tôt :

- L'option de 2h est proposée par les personnes qui s'en occuperont afin d'étaler l'affluence possible des enfants.

- Laisser aux enfants le choix des activités qui se dérouleront simultanément.

Argument **contre** :

- C'est un peu tôt pour ouvrir le goûter.

- C'est irrespectueux envers Difé Kako que les enfants puissent aller se faire servir le goûter pendant l'animation Danse.

Notes du Pôle Administratif : il est admis que l'animation Maquillage commencera forcément pendant l'animation Danse de Difé Kako et que le stand photo sera accessible dès 15h.

Une majorité de 5 personnes (sur les 7 présentes) sont d'accord pour que le goûter commence dès 15h.

Une personne souhaite que le goûter ne commence qu'après l'animation Danse (c'est à dire à partir de 16h) ou au mieux à 15h30.

Une personne ne se prononce pas.

⇒ La commission propose que le début du goûter soit avancé à 15h pour pouvoir durer 2h, avec les tickets bleus (de 15h à 16h) puis les tickets rouges (de 16h à 17h).

Toutefois, afin de ne pas inciter les enfants à se précipiter vers le goûter, la commission propose qu'à 14h55, seule l'animation Danse de Difé Kako ne soit annoncée (sans faire mention ni de Vélo-Boum, ni du goûter).

⇒ **Il revient aux trois CQ partenaires de trancher (ou pas) ce point en plénière début décembre.**

3 – Qui pour prononcer le mot d'accueil .

Réponse en commission : Ce mot d'accueil sera prononcé par un membre du CQ Gambetta à 14h25 en présence sur scène d'un membre du CQ Amandiers et du CQ Plaine-Lagny. Matthieu DAVIN, du CQ Amandiers est d'accord pour monter sur scène. Sebastien BLANCHARD et Béatrice GELBMANN sont volontaires pour lire ce mot d'accueil. En fonction de la personne qui représentera le CQ Plaine-Lagny (si c'est un homme ou une femme) ce sera soit Sébastien, soit Béatrice qui sera choisi (le but est d'éviter qu'il y ait trois hommes sur scène).

Un discours a été rédigé par Béatrice GELBMANN, lu et approuvé par la commission. S'il est effectivement décidé d'ouvrir le goûter plus tôt que prévu à l'origine, il faudra modifier dans le texte du mot d'accueil : *15h à la place de 15h30.*

4 – Point sur le tableau d'organisation

Le tableau doit encore être rempli par les deux CQ partenaires.

5 – Point sur l'implantation dans la salle

Question à l'ODJ : Où vont se mettre les animations (maquillage, vélo-boum, stand photo), le goûter ?

Réponse en commission : Il a été acté que Vélo-Boum serait le long du mur qui se trouve en face de la scène.

Le stand photo et la table de maquillage peuvent se mettre le long des fenêtres à gauche de la scène (à « jardin »).

6 – Le matériel extérieur

Question à l'ODJ : Qui va chercher les guirlandes lumineuses à la mairie et qui va les rapporter après la fête ?

Qui va chercher le matériel photo (le 11 ou le 12 chez Marthe LEMELLE) et qui va le lui rendre après la fête ? Il est nécessaire de pouvoir entreposer ce matériel à la Bellevilloise dès le 12.

Réponse en commission : Béatrice GELBMANN et Lydie APARICIO se sont portées volontaires pour y aller en voiture. Le rendez-vous a été pris avec le PDL et avec Marthe LEMELLE pour le 12 décembre à 14h30.

Pour le stockage (entre le 12 et le 15), La Bellevilloise ne veut pas être responsable en cas de dégradation ou de vol.

En conséquence, le matériel photo sera stocké entre le 12 et le 15 décembre chez Lydie APARICIO, qui l'amènera en voiture à la Bellevilloise le 15 au matin.

Le matériel photo repartira en voiture le 15 au soir pour être stocké chez Sébastien BLANCHARD.

Notes du Pôle Administratif : Marthe LEMELLE ne sera de retour à Paris que le 18 dans la journée. Le matériel photo devra être enlevé chez Sébastien BLANCHARD.

Question à l'ODJ : Qui et quand pour récupérer les décors et les ramener à la mairie ?

⇒ Point resté sans réponse.

7 – Point communication avant et après l'évènement

Les affiches et les flyers ont été récupérés par le CQ Plaine-Lagny et par le CQ Amandiers. Il en reste pour le CQ Gambetta qui n'a pas encore pris tout ce qui lui revenait.

Les CQ Plaine-Lagny et CQ Amandiers vont discuter de la distribution des affiches et des flyers lors de leurs réunions plénières respectives début décembre.

Question à l'ODJ : Communication sur les pages Facebook des CQ Plaine-Lagny et Amandiers ?

Un mail leur a été envoyé pour leur demander.

Question à l'ODJ : Qui pour écrire l'article qui est prévu après la fête dans Mon Ptit 20^e ?

Réponse en commission : Françoise MALLET va proposer une base d'article qui sera soumise aux autres membres de la commission Evénements et aux autres CQ partenaires. Un article écrit par les trois CQ partenaires serait le mieux.

Question à l'ODJ : Qui pour prendre des photos pendant la fête (nécessaire pour l'article et la page Facebook).

Réponse en commission : Sébastien BLANCHARD se propose pour le faire.

Une invitation à François HEN (de l'Ami du 20e) doit être envoyée.

Envoyer un mot de remerciement et d'invitation personnel à Ciara et Lucas du PDL.

8 – Point sur ce qu'il reste à acheter

Le PDL nous autorise à utiliser les 134 € restant sur le budget du CQG pour payer la vingtaine de repas pour les prestataires et les bénévoles.

La Récolte Citadine a envoyé un devis de 130 € pour 20 plats de salade.

Françoise GABORIT a indiqué que ceci est insuffisant pour une collation et qu'il faut envisager la mise en place d'une cagnotte pour l'achat de surplus. Un des participants a fait remarquer qu'il n'avait pas les moyens de participer à une éventuelle cagnotte.

⇒ La commission ne s'est pas prononcée sur la création d'une cagnotte.

Notes du Pôle Administratif : Ciara nous fait savoir que les comptes des CQ sont clôturés. Il ne va donc pas être possible de faire passer ce devis sur l'exercice 2024. La solution serait de le faire passer sur l'exercice 2025. Un bon de commande serait alors édité dans les premiers jours de janvier.

Sébastien BLANCHARD et Béatrice GELBMANN amèneront les serviettes en papier.

Françoise MALLET achètera 4 nappes en papier et 200 gobelets.

9 – Autres

Françoise GABORIT ramènera les tickets pour les goûters.

Lydie va se renseigner sur les dimensions des badges.

Fin du compte-rendu du 26 novembre.

Points soumis au vote du Conseil :

1 – La commission Evénement propose que l’animation Vélo-Boum de Kimagine reprenne à 15h.

Le CQ Plaine-Lagny a voté POUR cette proposition.

Le CQ Amandiers a voté POUR cette proposition.

POUR : 16

CONTRE : 0

Abst : 3

⇒ L’animation Vélo-Boum reprendra à 15h en mode « sans musique ».

2 – La commission Evénement propose que le goûter commence à 15h.

Le CQ Plaine-Lagny a voté POUR cette proposition.

Le CQ Amandiers a voté POUR cette proposition.

POUR : 10

CONTRE : 5

Abst : 1

⇒ Le goûter commencera à 15h.

3 – Devis de la Récolte Citadine de 130 € pour l’achat de 20 repas pour les prestataires et les bénévoles. Sur le budget 2025 car le budget 2024 est clôturé.

POUR : 10

CONTRE : 0

Abst : 2

⇒ Le devis de la Récolte Citadine est validé pour 130€ à prendre sur le budget Fonctionnement 2025.

La Société *Les Compagnons des énergies* (de la Société Bouygues) propose de donner une centaine de cadeaux gratuitement. Plusieurs personnes trouvent que c’est trop juste pour inclure cette proposition alors que l’événement aura lieu dans trois jours et tout est calé. Le CQG propose à Mr GAALOUL de se rapprocher de l’association Casa Dahlia qui s’est dite intéressée.

⇒ Communiquer les coordonnées de Casa Dahlia à Mr GAALOUL

Béatrice est d'accord pour dire le mot d'accueillir et avec Sébastien ils se répartiront les relances.

Guirlandes récupérées. Matériel photo est récupéré.

10 – Réunion « Hors les Murs ». (15 minutes)

- Le CQG s'est engagé à organiser deux réunions en dehors de son lieu habituel (la MVAC20). La première réunion *Hors les Murs* a eu lieu au Café des Liens en septembre 2024 et a été très appréciée. La prochaine de ces réunions pourrait à nouveau y être organisée en mars 2025.

POUR : 17
CONTRE : 0
Abst : 0

⇒ Le CQG valide l'organisation des réunions « hors les murs » au Café des Liens. La première le 13 mars 2025, la seconde le 11 septembre 2025.

11 – Dates des réunions sur 2025 et affiche. (10 minutes)

- Proposition de Guillaume LE DU pour une affiche.

Conseil de Quartier Gambetta

Une assemblée citoyenne à laquelle, vous toutes et tous, vous pouvez participer et devenir membre.

Dates des réunions 2025

9 janvier, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
13 février, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
13 mars, 19h	Café des Liens, 72, Bld Mortier
10 avril, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
7 mai, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
12 juin, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
10 juillet, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
14 août, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
11 septembre, 19h	Café des Liens, 72, Bld Mortier
9 octobre, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
13 novembre, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus
11 décembre, 19h	Maison des Associations, 18, rue Ramus

Au plaisir de vous rencontrer...

Plus d'infos

Contact : conseildequartiergambetta@gmail.com

vinat
MAIRIE DU

POUR : 15
CONTRE : 0
Abst : 1

⇒ Le CQG valide cette affiche qui a vocation à être imprimée et diffusée sur le Net.

12 – Opération Propreté de la Brigade Verte

- Françoise MALLET
Réflexions sur de nouveaux trajets de nettoyage.

Le samedi 25 janvier, la Brigade Verte fera une opération de nettoyage rue Louis Lumière. Françoise MALLET propose que les idées de parcours soient envoyées au Pôle Administratif pour que celui-ci lui fasse suivre

Possibilité de demande de l'aide aux Compagnons des énergies.

13 - Retour sur l'atelier citoyen de l'observatoire de la tranquillité publique du 4 décembre (10 minutes)

- Françoise MALLET & Lydie APARICIO se sont rendues à cet atelier.
Compte-rendu :

Préambule : Il ne s'agissait pas d'une réunion de présentation par la mairie ou par la police municipale mais bien d'un atelier, c'est à dire d'une séance de réflexion commune entre les participants avec pour objectif d'orienter les opérations de la police municipale à partir des problèmes formulés, afin que ses agents puissent y répondre plus efficacement. Nous étions environ 25 participants : membres de conseils de quartier, enseignants, éducateurs de rue, membres d'associations de prévention et EDL (équipe de développement local).

La réunion s'est tenue en présence de 2 représentants de la police municipale :

- Sébastien FERRIERE, Adjoint à la Cheffe de la Division Territoriale du 20^e arrondissement, et
- Michel FELKAY, Directeur de la police municipale et de la prévention.

Monsieur FERRIERE a précisé que la police municipale travaillait conjointement avec la Police nationale, le service des Douanes, et les bailleurs sociaux. Il nous a indiqué les 4 façons de contacter la police municipale :

- En composant le 3975 (tous les jours et 24 h / 24 h) ;
- En signalant les problèmes via la plate-forme DMR (Dans Ma Rue) ;
- En utilisant le formulaire de contact disponible sur le site de paris.fr ;

- En venant à leur rencontre autour de leur « totem » - voir ci-dessous l'extrait du site web

<https://mairie20.paris.fr/pages/rencontrer-la-police-municipale-dans-le-20e-20262#les-relations-avec-la-police-nationale>

Le point de rencontre pour dialoguer avec la police municipale : Les totems « Rencontrez votre police municipale » marquent les points de rencontres avec les agents de la Police municipale. Ils permettent aux riverains de venir échanger avec les agents pour leur faire part de leurs remarques et leurs doléances en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Où et quand rencontrer la police municipale dans le 20^e ?

Place Henri Malberg, le lundi, mardi et jeudi de 17h à 17h30

Déroulement de l'atelier :

Nous étions répartis par tables de 5. Sur chaque table a été distribuée une grande feuille sur laquelle étaient listés divers sujets relatifs aux problèmes possiblement rencontrés dans tout l'arrondissement : bruit, points de deal de drogue, problèmes de circulation, malpropreté, incivilités diverses etc... Toutes les tables ont eu 20 minutes pour réfléchir en commun, ensuite deux rapporteurs par table sont venus exposer au micro les problèmes du quotidien listés par leur groupe. Le constat était général concernant :

- extension et intensification des points de deal, en particulier Porte de Bagnolet (square Séverine nommé plusieurs fois), quartier Python- Duvernois, Porte de Montreuil, Porte de Vincennes, boulevards des maréchaux (en particulier : angle Bvd Mortier / Rue du Capitaine-Ferber), parc de Belleville, belvédère de Belleville et Rue Piat (où une personne a été tuée par balles par un motard à une terrasse de café en début d'année : règlement de comptes entre bandes...). Et évidemment, comme toujours, le 140 Rue de Ménilmontant... Les commerces tout autour qui servaient de « nourrice » ont été fermés, mais maintenant les deals se passent par téléphone, les « clients » passent commande et sont « livrés » à l'intérieur des grilles de la cité... bref... le « cas » de cette cité semble insoluble, bien que traité depuis plusieurs années (déjà lors de la précédente mandature...).

- intensification de la violence, et de plus en plus jeune : il y avait parmi les participants un directeur d'école et plusieurs éducateurs de rue qui avouaient être dépassés par le nombre de disputes violentes dans les cours d'école, aux abords et dans les cités etc...

- intensification de la saleté et particulièrement : retour des déjections canines sur les trottoirs, dépôts d'ordures dans les pieds d'arbres et plates-bandes végétalisées, dépôts sauvages quotidiens d'encombrants en pieds d'immeubles - entre autres.

- intensification du bruit la nuit (jeunes ou moins jeunes qui traînent jusqu'à pas d'heure en parlant très fort, en mettant de la musique etc).

N.B. nous en avons de plus en plus Rue du Capitaine-Ferber...

Mêmes nuisances sonores en des lieux pourtant a priori fermés la nuit, tels que le tout nouveau Bois de Charonne où des fenêtres d'immeubles s'ouvrent sur les espaces de jeux et de promenades.

- non-respect du code de la route par les cyclistes, créant de l'insécurité pour les piétons : et là, l'ensemble du 20^e a été cité, mais particulièrement.... La Rue Belgrand, et la Place Gambetta qui est un capharnaüm entre bus, voitures, vélos, : personne ne respecte sa voie dédiée et par ailleurs certains feux de circulation sont peu visibles... lorsque le feu piéton est au vert, les piétons s'engagent sur la chaussée alors que dans le même temps les automobilistes n'ont pas vu leur feu passer au rouge, d'où danger et... rixes verbales...

- Les nuisances d'ordre multiple provoquées du fait de l'ouverture jour et nuit d'espaces publics (squares et parcs : ex. Square Séverine, Parc Aretha Franklin) et sans aucune surveillance dans la journée, ont été soulignées. Idem pour le manque d'éclairage au parc Aretha Franklin...
Inconcevable...

- Les stationnements de motos sur les trottoirs par des Ateliers de réparations ont aussi été évoqués (en plusieurs endroits de la rue des Pyrénées).

En principe, les participants à cet atelier devraient recevoir un retour de la mairie reprenant tout ce qui s'est dit... Nous l'attendons pour le partager avec vous tous.

Fin du compte-rendu

Un habitant s'étonne que lors de cette réunion les voitures n'aient jamais été mises en cause. Elles sont pourtant responsables d'une grande nuisance sonore et d'accidents mortels. Ce qui n'est pas le cas des cyclistes qui eux sont pointés comme créant de l'insécurité.

Plusieurs personnes s'étonnent que la piste cyclable de la rue Belgrand soit citée comme dangereuse alors que la visibilité leur semble y être suffisamment bonne pour que les piétons puissent traverser en sécurité.

14 - Point sur le projet de la RATP (10 minutes)

Sébastien BLANCHARD trouve que les réponses de la RATP sont floues. Que le projet final n'est pas clair.

Jocelyne MONGELLAZ fait savoir que d'après les informations communiquées par un gestionnaire du site RATP, le démarrage des travaux devrait être reporté en 2026.

Proposition de les inviter au CQ.

⇒ Le CQG va inviter la RATP à venir à l'une de ses réunions plénières.

Fin de la réunion à 21h20.